

## MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

*Vous avez fait le choix de notre Institution pour y scolariser votre enfant. Nous vous remercions de votre confiance et vous rappelons les principes qui animent votre établissement. Notre collège, depuis quelques décennies, a formé des milliers d'enfants. Il n'a pas seulement dispensé un enseignement de qualité mais aussi une éducation.*

*S'il est important que vous sachiez que nos finissants du primaire sont reconnus par les collèges secondaires privés pour leur excellent niveau académique, il est non moins important que vous compreniez que notre action auprès d'eux est celle d'éducateurs.*

*On peut enseigner sans éduquer mais on ne peut éduquer sans enseigner. L'éducation s'adresse à l'enfant pour lui-même, pour son développement personnel et pour des fins qui lui sont transcendantes. L'éducation est un art et l'enfant ne peut devenir Homme que par celle-ci.*

*L'enfant d'aujourd'hui, abreuvé d'images et d'informations, soumis très tôt aux contradictions du monde moderne, à ses tensions et à ses tentations, a besoin de repères solides, de la maîtrise des savoirs fondamentaux pour comprendre le monde qui l'entoure et faire l'apprentissage de l'autonomie, de la socialisation et de la responsabilité. Paradoxalement, pour ces enfants du XXI<sup>e</sup> siècle, l'éducation ne peut faire fi ni du passé ni de la tradition ni de l'autorité. C'est à cette situation difficile que les professeurs sont confrontés. Ils ont besoin, pour y parvenir, de votre concours. Vous aimez votre enfant, les professeurs ont le respect de votre enfant. Leurs interventions n'ont pas uniquement le souci de sa réussite mais visent aussi son accomplissement et son épanouissement. Elles doivent être pour vous un signal. La communication s'avère alors le meilleur moyen pour comprendre ce qui se passe et régler des malentendus qui seraient néfastes aux buts que, mutuellement, nous recherchons. Ainsi, nous pourrions atteindre les objectifs qui nous sont communs à l'endroit de votre enfant : le goût de l'effort, l'estime de soi, l'autonomie et le respect d'autrui.*

**VOILÀ LA PARFAITE RÉUSSITE! NE LA PERDONS JAMAIS DE VUE!**

*La directrice du Collège,*

*Mme Lélia Farout*

*L'ensemble des professeurs, des surveillants et du personnel d'encadrement.*

## RÈGLEMENT DU COLLÈGE

« SAVOIR VIVRE EN COLLECTIVITÉ EST UNE COMPÉTENCE QUE TU DOIS ACQUERIR À L'ÉCOLE.»

Vivre en collectivité s'accompagne d'une restriction à ta liberté individuelle et à une normalisation de ton comportement. C'est l'apprentissage de ta vie future d'adulte et de citoyen.

### DROITS, DEVOIRS ET CONSÉQUENCES

Dès leur naissance les enfants ont des droits. Ils doivent être :

- aimés et respectés;
- protégés et en sécurité;
- soignés;
- nourris;
- éduqués.

Ils ont le droit de s'exprimer, d'être écoutés et de faire des erreurs.

En regard de ces droits, ils ont aussi des devoirs :

### RESPECT DE SOI

- 1- Je suis responsable de mes actes, de mes gestes et de mes paroles.  
Je refuse d'être intimidé(e), ridiculisé(e), diminué(e) ou malmené(e).  
Je participe à la résolution de mes problèmes.
- 2- Je suis ponctuel(le). Je me présente au secrétariat si je suis en retard pour y faire annoter mon agenda.
- 3- Je prends soin de mon hygiène personnelle et je porte des vêtements propres, convenables et adaptés à l'école et à la saison. Je me lave les mains après le passage aux toilettes. Je porte avec fierté mon uniforme.
- 4- Je suis en tout temps responsable de mes effets personnels. Mes vêtements et chaussures sont identifiés : Nom, prénom, classe. J'apporte tout le matériel dont j'ai besoin pour tous mes cours.
- 5- Je ne me fais pas complice d'actes répréhensibles. J'utilise mes talents et qualités pour contribuer à la bonne ambiance de la vie à l'école et influencer positivement mes camarades.
- 6- Je prends un temps convenable pour manger à la cafétéria, en respectant les bonnes manières de table.

- 7- Les collations sont prises à l'intérieur avant les récréations : **jamais dans la cour.**
- 8- Aux pauses, aux récréations à l'intérieur, je reste à mon étage, dans mon couloir. Je ne flâne pas dans les couloirs.
- 9- Le couloir des maternelles m'est interdit.

### **RESPECT DES AUTRES**

- 1- Je vouvoie toutes les personnes adultes qui interviennent auprès de moi dans l'école et je me comporte conformément aux règles de politesse qui m'ont été inculquées par mes parents.
- 2- Je connais l'équipe des concierges et l'importance de leur travail. Pour ce faire, je prends soin du matériel sanitaire (toilettes, lavabos).
- 3- Je dépose toujours mes papiers, mes restes de collation dans les poubelles mises à ma disposition dans les cours et dans les cafétérias.
- 4- Je reconnais aux autres élèves le droit de travailler dans un climat calme.

### **RÈGLEMENTS PARTICULIERS : sécurité et environnement.**

- 1- Je circule calmement dans l'école. Les courses sont interdites. **En aucune circonstance je n'ouvre la porte à une personne de l'extérieur.**
- 2- Je respecte la consigne de silence complet dans tous les déplacements. Si le droit de parole est autorisé à la cafétéria, le silence est de mise à la première demande du surveillant.
- 3- Je laisse à la maison tout objet inutile ou dangereux. Les canif, baladeur, téléphone cellulaire, Game-boy, jeux électroniques (MP3, IPod etc....) sont rigoureusement interdits (en cas de perte ou vol, le Collège n'endosse aucune responsabilité). Je suis aussi responsable des jeux autorisés que j'apporte au Collège et je prends soin de les identifier.
- 4- À la piscine, lorsque je sors de l'eau, je dispose de quatre minutes pour me mettre en sous-vêtements, après quoi les surveillant(e)s entrent dans les vestiaires pour assurer ordre et sécurité.

## RÉCOMPENSES ET CONSÉQUENCES

*La plupart des élèves du Collège ont un comportement responsable qui répond aux valeurs prônées et aux exigences de notre code de vie.*

*C'est en pensant à eux et à tous ceux qui font des efforts pour y parvenir qu'existe le système des récompenses.*

### LE BÉNÉVOLAT

*Le bénévolat est fortement encouragé. Les élèves peuvent s'engager dans des actions communautaires où **leurs persévérance et dévouement** seront reconnus publiquement.*

### RÉCOMPENSES

*Le système des récompenses est là pour maximiser et renforcer les comportements positifs.*

*En début d'année, les professeurs de chaque niveau, avec leurs élèves, mettent en place un projet de récompenses<sup>1,2</sup> afin de souligner et gratifier les bons comportements. Ces récompenses sont attribuées en regard du respect du code de vie. Elles sont choisies collectivement et interviennent à des intervalles différents selon les niveaux.*

*Une récompense de fin d'année est prévue pour les élèves sans manquement grave.*

*La prise en compte des valeurs du Collège Français : respect, entraide, confiance/communication, travail et effort donne lieu à des attributions de diplômes où les élèves qui les ont mises en pratique sont honorés.*

*Après la deuxième semaine de relâche, des privilèges sont reconnus aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Le choix de ces élèves relève uniquement du sentiment de confiance que leur conduite a fait naître chez les professeurs et responsables qui les entourent.*

---

<sup>1</sup> Un élève non récompensé bénéficiera d'un retour sur son comportement et du soutien de son professeur afin de pouvoir s'améliorer.

<sup>2</sup> Un élève non récompensé ne peut se dispenser de venir au Collège le jour de la récompense. Ce serait faire preuve de lâcheté. (une lettre sera remise aux parents)

## INFRACTIONS AU CODE DE VIE

---

*Le système d'encadrement prévoit aussi des conséquences pour les enfants dont les comportements vont à l'encontre des valeurs qui sont celles du Collège.*

---

### ***Avertissements et codes de vie :***

*Pour le 1<sup>er</sup> cycle, les codes de vie, apparaissent à l'agenda à la page du calendrier du mois en cours. Les avertissements sanctionnent les manquements au règlement de la vie à l'intérieur du collège.*

*Exemples :*

*Manque de respect – taquineries ou langage grossier – dérange par son attitude en classe – oublie son matériel – ne s'implique pas dans son travail ou dans une activité – bavardage excessif – jeux inappropriés (batailles, jambettes, boules de neige, empilades sont interdites) – continue de jouer malgré la fin de la récréation – ne respecte pas les consignes du surveillant – n'essaie pas de régler ses conflits – déplacement bruyant dans les couloirs – joue dans les casiers – attitude inadéquate dans les sanitaires, à la cafétéria ...*

### ***Manquements graves :***

*Tout au long de ta scolarité, tu es instruit de tes devoirs et de la façon de te comporter. Si tu reçois un manquement grave, tu en es responsable et **il ne peut être contesté**. Des erreurs qui ne se reproduisent pas ne portent pas à conséquence.*

*Les manquements graves sanctionnent un comportement qui n'est accepté dans aucune société et ils signalent les comportements en flagrant délit avec les valeurs du Collège.*

*Sont inacceptables : la violence, le vol, l'insolence (verbale et gestuelle), la taquinerie malveillante, les paroles dénigrantes de nature raciste ou sexuelle à l'école ou par internet, le langage vulgaire ou grossier (sacres), les jeux dangereux et la détérioration du comportement.*

*Voici la liste des actions qui impliquent un manquement grave :*

*- mordre – griffer – cracher – frapper – pousser – blesser un camarade – utiliser un langage injurieux, grossier ou blessant – avoir un comportement répréhensible dans les toilettes ou les vestiaires (gymnase ou piscine) – manquer de respect à un adulte – imiter la signature d'un responsable.- détériorer les installations..*

*Selon le cycle dans lequel tu te situes, les conséquences sont différentes (voir tableau ci-après) :*

- au premier cycle, tu apprends les règles;*
- au deuxième cycle, tu en es beaucoup plus instruit, tu les intègres;*
- au troisième cycle, tu n'es plus dans la phase d'éducation mais dans celle de l'application et de la responsabilisation. C'est l'heure des privilèges.*

TABLEAU D'APPLICATION DES CONSÉQUENCES AUX MANQUEMENTS GRAVES

◇ P.I.I. : Plan d'intervention individualisé

	CYCLE	3 MANQUEMENTS GRAVES	5 MANQUEMENTS GRAVES	7 MANQUEMENTS GRAVES	10 MANQUEMENTS GRAVES
<b>ÉDUCATION</b>	1 <sup>ER</sup> CYCLE 1 <sup>E</sup> ET 2 <sup>E</sup>	Rencontre avec les parents *Comité de discussion de cas ◇ P.I.I	Retenue vendredi soir 16h00 à 17h00.	Expulsion 1 jour. Au retour *Comité de discussion de cas <b>Réinscription suspendue</b>	<b>Expulsion définitive</b>
<b>INTÉGRATION</b>	2 <sup>IÈME</sup> CYCLE 3 <sup>E</sup> ET 4 <sup>E</sup>	Retenue vendredi soir 16h00 à 17h00. au retour *Comité de discussion de cas ◇ P.I.I	Retenue samedi matin 9h00 à 11h00.	Expulsion 2 jours (mercredi et jeudi). Au retour *Comité de discussion de cas <b>Réinscription suspendue</b>	8 MANQUEMENTS GRAVES  <b>Expulsion définitive</b>
<b>RESPONSABILISATION</b>	3 <sup>E</sup> CYCLE 5 <sup>E</sup> ET 6 <sup>E</sup>	2 MANQUEMENTS GRAVES  Retenue samedi 9h00 à 11h00. Au retour *Comité de discussion de cas ◇ P.I.I	4 MANQUEMENTS GRAVES  Expulsion 2 jours (mercredi et jeudi) Au retour *Comité de discussion de cas <b>Réinscription suspendue</b>	6 MANQUEMENTS GRAVES  <b>Expulsion définitive</b>	

↪ LA RÉPÉTITION DES 3 MÊMES INFRACTIONS AU CODE DE VIE (AVERTISSEMENTS) SERA ACCOMPAGNÉE D'UNE RETENUE LE VENDREDI.

**Manquements très graves (rouges) :**

*(Violence verbale ou physique excessive, vol ou autre cas hors normes)*

- Après 1 manquement très grave : tu seras en retenue un samedi matin de 9h00 à 11h00.
- Après 2 manquements très graves : tu seras exclu du Collège pendant deux jours. À ton retour, tu devras rencontrer la direction avec tes parents. Ton professeur et le travailleur social seront présents pour élaborer un plan d'intervention individualisé.
- Après 3 manquements très graves : tu seras exclu du Collège définitivement.

<b>1<sup>er</sup> manquement très grave – ROUGE</b>	<b>2<sup>e</sup> manquement très grave – ROUGE</b>	<b>3<sup>e</sup> manquement très grave – ROUGE</b>
<i>Retenue samedi matin</i>	<i>Renvoi 2 jours (mercredi et jeudi) Au retour Comité de discussion de cas</i>	<i>Renvoi définitif</i>

**INTIMIDATION = TOLÉRANCE ZÉRO**

*En cas d'intimidation à l'école ou sur internet, l'exclusion d'une journée intervient immédiatement.*

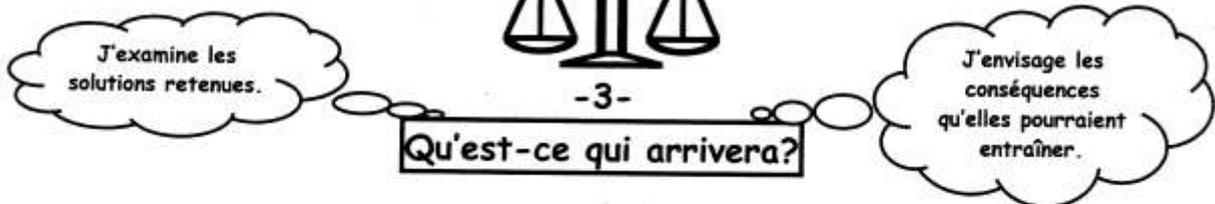
*Au retour, l'élève sera convoqué avec ses parents, devant le conseil de discipline qui décidera de son orientation.*

*La présence des parents est obligatoire à défaut de quoi l'élève ne sera pas réintégré.*

*Le conseil de discipline se compose des professeurs de l'enfant, du surveillant général, du travailleur social et de la directrice. Il statue sur la gravité des actions et impose des mesures afin de régler la situation.*

\* UN DOCUMENT SUR L'INTIMIDATION SERA REMIS AUX PARENTS.

## La démarche de discernement moral





## TABLEAU DE RÉSOLUTION DE CONFLITS



Je respire lentement par le nez.

Je ne m'énerve pas.



Je parle, je m'explique.

Je dis ce que je n'aime pas.



J'écoute mon ami (e).

J'essaie de le comprendre.



Je m'excuse.

Je cherche une solution :

- M'éloigner
- Me retirer

- Tirer au sort
- Chacun son tour

• Partager  
moitié-moitié

• Jouer  
ensemble

Demander l'aide d'un adulte après avoir tout essayé.



## TENUE VESTIMENTAIRE

### Le port de l'uniforme est obligatoire

La vérification du port de l'uniforme commence chaque journée de classe. Un uniforme sale, chiffonné, troué ou mal porté sera sanctionné par un code de vie (à l'élève). De même, une coiffure négligée sera sanctionnée.

#### **Vêtements :**

L'uniforme réglementaire est toujours blanc/bleu-marine.

Chaque enfant doit posséder une chemise blanche, le débardeur marine, la cravate de son cycle, ses souliers Lemira. C'est l'uniforme réglementaire pour les sorties ou événements particuliers.

**Le port de la cravate est obligatoire tant pour les garçons que pour les filles lorsque l'uniforme réglementaire est requis.**

---

**LE PREMIER MARDI DE CLASSE DE CHAQUE MOIS, TOUS LES ÉLÈVES PORTERONT LEUR UNIFORME RÉGLEMENTAIRE.**

---

#### **Jupe :**

La jupe plissée doit être **au genou**. Une jupe **trop courte ou roulée à la taille sera interdite**. La jupe culotte est fortement conseillée au 3<sup>e</sup> cycle.

#### **Chaussures :**

Elles doivent être portées correctement et cirées si nécessaire.

Les bas reprennent les couleurs de l'uniforme (marine, vert forêt ou blanc). Aucun bas en dessous de la cheville n'est accepté par souci de sécurité (écorchures).

Les chaussures de sport sont conseillées aux activités récréatives de la cour, lorsque celle-ci est complètement sèche. Une paire (qui ne marque pas) sera réservée particulièrement au gymnase.

---

**L'IDENTIFICATION DE TOUS LES VÊTEMENTS EST INDISPENSABLE**

---

Les vêtements ou objets perdus mais identifiés seront remis aux élèves.

Les objets importants (lunettes, clefs, etc...) doivent être réclamés au secrétariat (Mme Boucher).

Les vêtements ou objets perdus et non identifiés seront entreposés dans le couloir de la cafétéria.

Mme Boulanger et son équipe de bénévoles se dévouent à ce service.

#### **Apparence physique :**

Le maquillage, les boucles d'oreilles pendants et les vernis à ongles sont interdits.

Les colifichets, bijoux ou objets de valeur doivent rester à la maison.

Une coiffure soignée, non colorée (le front et le col de chemise sont dégagés pour les garçons) est exigée. Les cheveux longs des filles sont attachés.

Aucun « body-piercing » n'est accepté (aucune boucle d'oreille pour les garçons).

---

**CHIC, PROPRE ET SOIGNÉ  
EN TOUT TEMPS!**

---

### HORAIRE DES SPÉCIALISTES

	<i>Jour</i>	<i>Heure</i>
<i>Anglais</i>		
<i>Gymnastique</i>		
<i>Musique</i>		
<i>Art dramatique</i>		
<i>Natation</i>		
<i>Espagnol</i>		
<i>Informatique</i>		

*Avoir un spécialiste est une chance. Si mon comportement n'est pas adéquat pendant les périodes ci-dessus, j'ai le droit à deux (2) avertissements. Une répétition des actes reprochés entraînera une exclusion du cours et une rencontre avec les parents.*

#### ***Anglais :***

*Les devoirs d'anglais sont à faire en fin de semaine. Au 2<sup>e</sup> devoir non fait, la retenue est automatique. Les mots de vocabulaire sont à revoir au moins 3 fois par semaine.*

*Le fonctionnement des professeurs spécialistes est décrit dans une circulaire remise aux parents. Une communication hebdomadaire sur les devoirs, leçons et les apprentissages en cours se fait par courriel.*

#### ***Espagnol :***

*Les devoirs d'espagnol sont à faire en fin de semaine. Au 2<sup>e</sup> devoir non fait, la retenue est automatique. Les mots de vocabulaire sont à revoir au moins 3 fois par semaine.*

*Le fonctionnement des professeurs spécialistes est décrit dans une circulaire remise aux parents en début d'année. Certains professeurs communiquent avec les parents par courriel et les avisent de leur fonctionnement.*

***Gymnastique :***

*La tenue complète de gymnastique est obligatoire. Une paire de chaussures de sport est réservée pour cette période. Trois oublis de la tenue, comptabilisés par le professeur, se solderont par une retenue le vendredi.*

***Natation :***

*C'est un cours obligatoire (2<sup>e</sup> période de sport). Seul un certificat médical pour raison de santé (identifié sur le certificat) peut en dispenser un élève. À l'occasion d'un problème passager : otite, angine, sinusite, un mot des parents à l'agenda est nécessaire.*

***Art dramatique :***

*Ce cours fait partie intégrante du programme de français. Des travaux y sont donnés. Ceux-ci sont soumis aux mêmes contraintes que les autres matières : 2 travaux non faits aboutissent à une retenue du vendredi. De même un comportement inadéquat signalé 3 fois se soldera par une retenue. Si celui-ci ne s'amende pas la retenue sera donnée le samedi. La participation au spectacle de fin d'année est obligatoire.*

*La collaboration des parents est particulièrement sollicitée à propos des cours des spécialistes. Cette collaboration consiste en des rappels de travaux et du suivi des comportements. Les avertissements adressés à l'enfant sont à prendre au sérieux surtout lorsqu'ils se répètent. Ces avertissements révèlent aux parents une facette de son comportement dont ils doivent tenir compte.*

## RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

### *Visitez régulièrement le site du Collège*

#### CE QUE LES PARENTS DE NOS ÉLÈVES NE PEUVENT IGNORER

##### Pages à l'intention des papas et des mamans.

Au Collège, nous reprenons les règles de politesse et de respect des adultes que vous avez inculquées depuis l'enfance à vos enfants. Nous ne les avons pas énumérées puisqu'elles sont de base.

Cependant, nous serons stricts sur la qualité du langage et n'accepterons pas les jurons, les mots grossiers et les mots à caractère sexuel pour s'adresser aux autres.

Les haussements d'épaules, yeux au ciel, soupirs d'agacement lors d'un échange avec un adulte seront considérés comme de l'insolence.

#### **IMPORTANT :**

#### ENTRÉES ET SORTIES

Les grilles du Collège sont fermées à clé entre 8h35 et 15h15. POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS, VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT ET Y RECEVOIR UN BADGE SI VOUS AVEZ À CIRCULER.

Sortie des élèves externes à 15h15. Pour la sécurité de tous, elle se fait dans la cour 2 où vous devez venir prendre votre enfant. Aucun enfant ne peut rejoindre ses parents dans le stationnement ou dans la rue. Par temps de pluie, les enfants sortent normalement mais seront rassemblés à l'abri du préau si vous n'êtes pas arrivés. Vous les y retrouverez alors.

Aucun parent d'élève du primaire ne peut accompagner ou venir chercher son enfant dans les couloirs aux heures d'entrée ou de sortie. Les rendez-vous avec les professeurs ont lieu avant 8h25 ou après 15h15 (ils viendront vous chercher au secrétariat). Une visite à la comptabilité avec la directrice ou un professeur passe d'abord par le secrétariat. On vous y remettra un badge de visiteur.

#### ABSENCES

Les parents doivent signaler impérativement avant le début des cours (8h25) l'absence de leur enfant.

Si des vacances sont prises en dehors des jours ou semaines prévues au calendrier, aucun travail ne sera remis à l'élève à son départ.

#### AUTOBUS

Si un enfant ne doit pas prendre l'autobus scolaire vous devez systématiquement le signaler par téléphone, le matin, à Mme Boucher. Après 14h, les demandes ne pourront plus être prises en considération.

## RÉCRÉATION

*Nous recommandons aux parents d'ajuster les vêtements d'extérieur de leur enfant en fonction de la température. Un crachin n'empêche pas de prendre l'air mais nécessite imperméable et bottes de pluie. La façon dont il est habillé relève de votre compétence et de la connaissance de votre enfant. Tel qu'il est habillé à la sortie de chez vous, il sortira en récréation. Nous y attirons fortement votre attention.*

*N.B. : Chez les petits, les professeurs et surveillants s'assurent qu'ils portent bien tous les vêtements que vous leur avez donnés.*

*Pour leur santé, les enfants sortent deux à trois fois par jour. Si un enfant est trop malade pour aller dehors, c'est qu'il doit rester à la maison. Les enfants ne sont autorisés à rester à l'intérieur qu'en cas de handicap temporaire (membre cassé ou foulé, avec certificat médical à l'appui).*

## COLLATION

*Elle est prise en classe le matin (tous les niveaux) et en après-midi (préscolaire – 1<sup>e</sup> – 2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup>). Nous vous recommandons des collations santé (ni croustilles ni chocolat).*

*La gomme est strictement interdite partout.*

## CAMPS DE JOUR

*Les camps de jour sont organisés pour accommoder les parents qui travaillent pendant les semaines de novembre et avril ainsi qu'aux différentes journées pédagogiques. Soyez attentifs aux dates d'inscription qui vous seront indiquées : elles sont impératives. Les jeux électroniques ne sont pas permis puisque des activités collectives sont prévues (sauf activité organisée).*

## SÉCURITÉ / PORTES ET COULOIRS

---

---

**LA PORTE DE LA RUE BEAUREGARD NE SERT JAMAIS DE PORTE D'ENTRÉE OU DE SORTIE POUR LES ÉLÈVES (SAUF POUR LES ENTRÉES EXCEPTIONNELLES APRÈS 8H35).**

---

---

*Les portes de la rue Beauregard et de la rue Seguin ne peuvent être utilisées par les parents venant chercher leur enfant à l'étude ou à une activité parascolaire. Seule leur est accessible la porte AB (stationnement) sous surveillance.*

*Les couloirs des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sont fermés dès 15h15.*

**LES CONTREVENANTS METTENT LA SÉCURITÉ DE TOUS LES ENFANTS EN PÉRIL!**

---

---

**LA SÉCURITÉ A ÉTÉ RENFORCÉE. TOUTES LES PORTES SONT SÉCURISÉES ET SOUS SURVEILLANCE DES CAMÉRAS.**

---

---

## **BULLETINS**

Des évaluations ou bulletins vous sont remis 3 fois par année. Les bulletins sont maintenant informatisés. Le numéro d'étudiant vous permettra d'y accéder directement de votre ordinateur. Des copies sur papier pourront être remises aux parents ne disposant pas du système.

## **URGENCE TEMPÊTE**

Pour vous renseigner sur des décisions d'urgence prises par l'école, vous pouvez écouter les messages radio et télé qui seront diffusés par : Rythme FM – Corus – CJMS – CJAD800 – CHOM – MIX96 – Radio-Canada – TQS – TVA – RDI. Si le nom du Collège Français primaire n'est pas mentionné dans la liste des écoles fermées, c'est qu'il est ouvert. Cela vous dispense d'appeler. Une bande déroulante se trouvera sur le site du Collège dès que la décision de fermeture aura été prise.

## **SERVICE D'ÉTUDE (16H00 À 18H00)**

Heure limite, ***impérative***, du départ : **18h00**. Fermeture des portes du Collège à 18h00.

N.B. Nous serons obligés d'appliquer une pénalité pour les retardataires : 15mn de retard 10\$ - Après 18h15, 1\$ la minute. Cette pénalité s'applique par enfant.

Coût mensuel :	111.00 \$	
Coût par soir (5 fois ou moins par mois) :	8.00 \$	payable le soir même à la responsable des études ou le lendemain à Mme Bélanger en argent comptant seulement.

***Les frais occasionnels ne sont pas déductibles d'impôt.***

*À partir de 24 heures de retard, le tarif est porté à 10.00\$.*

*N'utilisez jamais les portes des rues Séguin et Beauregard sous peine de mettre la sécurité des enfants en péril. Utilisez le stationnement et la porte AB (aller et retour).*

## **LES RETENUES**

Elles se donnent ***exclusivement le vendredi après-midi et le samedi matin***. La retenue a besoin de ce cadre inhabituel pour que le temps perdu par l'enfant soit repris dans un temps de «vacance d'école».

***Il est vrai que ceci implique les parents et dérange la vie familiale, mais c'est quelque chose que l'enfant sait. Sa conduite a des conséquences sur la vie de sa famille.***

## CAFÉTÉRIA

Veillez noter que le menu est distribué uniquement aux élèves inscrits au trimestre. Pour les repas chauds occasionnels, le menu est affiché près de la cafétéria et apparaît sur le site webb.

Repas chauds au mois : 101.00 \$ (préscolaire) 103.00 \$ (primaire)  
Repas chaud occasionnel : 6.25 \$ (payable au bureau de la comptabilité dès 8h25, avant de rentrer en classe)

Je peux compléter mon repas avec :

Eau (bouteille) .....	1.00\$	Fromage .....	1.50\$
Boisson ou jus – orange, raisin, fruits.....	1.00\$	Yogourt .....	1.50\$
Lait .....	1.00\$	Soupe.....	1.25\$
Lait au chocolat.....	1.25\$	Pain et beurre.....	1.00\$
Dessert.....	1.75\$	Salade .....	1.75\$
Biscuits (2) .....	1.50\$	Pizza (jeudi seulement).....	2.25\$
Fruit .....	1.25\$	maison – végétarienne – fromage	
Craquelins au fromage.....	1.25\$		

---

**Petit déjeuner santé tous les matins, de 7h30 à 8h15 à la cafétéria : 3,25\$**

Les parents peuvent le partager avec leur enfant et éviter ainsi en arrivant plus tôt, l'attente derrière les autobus puis la cohue avant de prendre le pont. Aucun petit déjeuner ne peut être pris dans la cour le matin.

---

Un enfant doit apporter son repas chaud dans un thermos, car il n'y a pas de four micro-ondes accessible aux élèves.

Une période de 40 min. est réservée au repas. Les surveillants sont attentifs à ce que mangent les enfants. S'ils n'ont pas terminé, ils sont invités à le faire.

La récupération de toutes les matières recyclables est un objectif.

---

**Si votre enfant souffre de certaines allergies alimentaires, il est impératif de nous fournir un certificat médical récent. Au-delà d'un problème d'allergie à plus de deux (2) produits, un enfant ne peut être inscrit au repas chaud**

---

**LES ARACHIDES SONT PROHIBÉES, À L'INTÉRIEUR DU COLLÈGE, POUR TOUS LES ENFANTS. PAS DE NOIX, NI SANDWICH, NI COLLATION AU BEURRE D'ARACHIDES.**

## SANTÉ ET PREMIERS SOINS

Le personnel de l'école n'est pas habilité à soigner les élèves, sauf pour les premiers soins. Madame Boucher, au secrétariat et Madame Chicoine, à la piscine, sont les premiers répondants. En cas de maladie ou de problèmes nécessitant des soins spéciaux, les parents seront avertis afin de venir chercher leur enfant le plus rapidement possible. C'est la responsabilité des parents de conduire eux-mêmes leur enfant auprès d'un médecin ou à l'hôpital. **Les frais de transport, en cas d'urgence, seront à la charge des parents.**

Lire et remplir avec soin la fiche de santé et mentionner tout changement de numéro de téléphone d'urgence.

Pour les cas d'allergie, remplir une fiche Épipen (disponible au secrétariat) et la retourner signée avec 2 photos et l'Épipen de l'enfant, portant la prescription. Chaque année, la fiche doit être mise à jour et re-signée. La date d'expiration de la seringue doit être vérifiée.

Pour les enfants asthmatiques ou qui prennent des médicaments de façon régulière (à l'année) il vous faudra remplir la fiche d'autorisation de « distribution de médicament ». Le médicament doit porter l'étiquette du pharmacien (posologie et date d'expiration).

## MAGASIN SCOLAIRE

L'élève peut effectuer des achats de fournitures scolaires auprès de Mmes Bélanger et Saint Hilaire de 8h25 à 8h45.

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

A chaque session, soit 2 fois par année, les fiches d'inscription pour les activités offertes seront distribuées dans les classes. Lorsque le choix est fait l'enfant doit la ramener remplie au secrétariat.

– Où retrouvez-vous votre enfant après son activité parascolaire?

C'est à la porte AB que vous vous présenterez pour les y demander. Un enfant inscrit à l'étude retourne dans son étude habituelle.

## UNIFORME

*C'est aux parents qu'appartient la responsabilité de la qualité et de la propreté (le matin) de l'uniforme. Les pantalons troués, les jupes sans plis, les polos sans bouton ne sont pas acceptés. Les uniformes neufs de la Maison Lemira sont de qualité et s'entretiennent bien. Cependant pantalon et jupe nécessitent un repassage. Ils durent des années avec un bon entretien. Les chaussures sont ramenées à la maison à chaque période de congé. Elles doivent être cirées et les lacets remplacés le cas échéant. Toutes les pièces de l'uniforme doivent être identifiées au nom de famille et classe de l'enfant. Un enfant quitte ses vêtements à deux reprises : gymnastique et natation. Souvent les vêtements s'emmêlent et l'identification est essentielle.*

*Les sacs de gymnastique et de piscine ont besoin d'être faciles à charger et à reconnaître par les enfants : grands, en tissu avec de larges anses sont un plus!*

*Votre participation est essentielle et l'enfant ne méritera un code de vie que si son uniforme ou ses chaussures sont mal portés.*

## COIFFURE

### NOUS DEMANDONS AUX PARENTS DE GARDER À L'ENFANT SA COULEUR DE CHEVEUX ORIGINALE.

*Si un code de vie est noté à cause de la longueur des cheveux ou de leur entretien, nous vous laisserons une fin de semaine pour le passage chez le coiffeur.*

## PUBLICATION DE PHOTOS

*Le Collège emploie divers moyens de communication pour se faire connaître mondialement. Pour cela, il utilise des médias tels : le site internet du Collège, des panneaux d'information à l'intérieur du Collège, des brochures d'information, une participation à certaines émissions de télévision, etc...*

*De nombreuses photos d'élèves sont réalisées pour créer ces documents.*

*Les parents qui refusent que la photo de leur enfant soit publiée doivent en informer la direction en remplissant le coupon ci-dessous dès les premiers jours de classe.*

### **PHOTOS :**

*☞ J'ai pris connaissance des paragraphes précédents. Je refuse qu'une photo de mon enfant, prise lors d'activités avec son groupe, soit diffusée sur les sites du Collège Français ou du Carrefour Famille, les brochures ou autre média.*

*☞ \_\_\_\_\_  
Signature des parents* *\_\_\_\_\_*  
Date

## AUTORISATIONS

### A. Obligatoire :

#### AUTORISATION POUR LES SORTIES DE L'ANNÉE 2012-2013 :

*J'autorise mon enfant à participer aux sorties éducatives et récréatives, avec sa classe, durant l'année scolaire 2012-2013. (Les détails de chaque sortie seront inscrits, la veille, dans l'agenda).*

✍

\_\_\_\_\_  
*Signature des parents*

\_\_\_\_\_  
*Date*

### B. À remplir si nécessaire :

#### AUTORISATION POUR QUITTER L'ÉCOLE SEUL :

*J'autorise mon enfant à quitter l'école seul et rentrer à la maison par ses propres moyens. Cette autorisation est valable pour les dates suivantes :*

\_\_\_\_\_

*L'élève devra présenter sa carte d'étudiant à la sortie, à la porte de la cour 1.*

✍

\_\_\_\_\_  
*Signature des parents*

\_\_\_\_\_  
*Date*

## MOT DE LA FIN

Chers parents,

Une année scolaire ne peut être réussie sans votre participation. Il est donc très important de vérifier le plus souvent possible :

- l'agenda de votre enfant ainsi que la pochette de communication;
- ses cahiers : il est essentiel que le travail demandé soit complété entièrement et que la présentation et l'écriture en soient soignées;
- son matériel (stylo, crayon, colle, règle, ciseaux, gomme, ...) : veuillez le renouveler lorsque c'est nécessaire.

Les professeurs s'attendent à recevoir votre attention pour toutes les remarques écrites dans les cahiers et l'agenda. Lorsque nous allons dans la même direction, les résultats s'améliorent. Les professeurs ne peuvent vous recevoir qu'en dehors des périodes de classes. Pour un rendez-vous, communiquez avec eux par téléphone, par courriel ou par un mot dans l'agenda. Ils vous recevront et viendront vous chercher au secrétariat.

Toutes les fins de semaine, vous aurez à signer l'agenda et un ou plusieurs cahiers. Il est possible aussi que vous ayez à signer des contrôles et des circulaires.

Veuillez aussi noter que le meilleur gage de réussite demeure l'équilibre et la santé de votre enfant. Une routine sécurisante, un bon sommeil, le dialogue et la confiance établie entre vous et ses éducateurs sont les meilleurs moyens de l'aider à atteindre son plein développement.

Grâce à votre collaboration, nous pourrions parvenir aux objectifs qui nous sont communs à l'endroit de votre enfant : le goût de l'effort, l'estime de soi, l'autonomie, le respect d'autrui et son épanouissement personnel.

## CARREFOUR FAMILLE



Visitez notre site web au : <http://www.carrefourfamille.ca>

Ce site web est animé par une équipe de parents et de professeurs en collaboration avec la direction. Il fournit plusieurs informations sur les activités du Collège, coordonne les volontaires pour les divers besoins du Collège Français Primaire.

## ENTENTE PARENTS - ÉCOLE

*Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Collège Français.  
Je m'engage à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.*

Signature des parents : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

*Ce présent règlement fait partie intégrante de l'engagement contractuel entre la famille et le Collège.*

*Les élèves ou les parents qui ne respecteraient pas le règlement intérieur de l'école présenté ci-dessus pourraient se voir refuser la réinscription pour la rentrée scolaire suivante.*



### ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE AUX RÈGLES DE VIE

**●Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous●**

*J'ai pris connaissance des règles du Collège. Je m'engage à assumer les conséquences liées à mon comportement.*

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

